



Compte-rendu de la réunion Du Conseil Municipal du 22 Avril 2024

24 Conseillers étaient Présents ou Représentés (05 Procurations : J. CAMPANA, M.L. CASTELLI, MJ MALLERONI, M.C. RUIZ et P. SINDALI) et 05 conseillers étaient Absents : J.T. ALBERTINI, E. BAGHIONI, F. LUCIANI, A. ORSINI, N. PULICANI).

Le Maire, après avoir procédé à l'appel des membres du Conseil Municipal, et avoir désigné Monsieur Marc-Marie GUGLIELMI comme Secrétaire de Séance, ouvre la session.

ORDRE DU JOUR

ARRÊTÉ DU P. L. U. ET BILAN DE CONCERTATION PUBLIQUE

24-04/058 – Plan Local d'Urbanisme :

- ✚ Arrêt du Projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme (P. L. U.)
- ✚ Bilan de la Concertation Publique

A la majorité des membres présents et représentés, **Abstention** de l'Opposition,
(5 Membres : MM. Vanina BORROMEÏ, Marie-Luce CASTELLI, Frédéric DEMUYNCK, Paula RINIERI, Marcel SIMEONI),

Le Conseil **DECIDE, par 19 voix « Pour »,**

- De considérer comme favorable et de valider le Bilan de la Concertation présenté ;
- D'arrêter le Projet de Révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Corte ;
- De transmettre le Projet de Révision du P. L. U. arrêté et la présente délibération, pour avis à :
 - ✓ Monsieur le Préfet de Haute-Corse,
 - ✓ Monsieur le Président du Conseil de l'Exécutif de la Collectivité de Corse,
 - ✓ Monsieur le Président de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de Corse (MRAe) ;
 - ✓ Monsieur le Président de la Communauté de Communes ;
 - ✓ Les Maires des communes limitrophes ;
 - ✓ Monsieur le Président du Parc Naturel Régional de Corse ;
 - ✓ Monsieur le Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Corse ;
 - ✓ Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bastia et de la Haute-Corse ;
 - ✓ Monsieur le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Corse ;
 - ✓ Monsieur le Président du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ;
 - ✓ Monsieur le Président du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) de Corse ;
 - ✓ Monsieur le Directeur de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO) ;
 - ✓ Les Associations et autres Personnes Publiques consultées à leur demande.
- De soumettre le projet de révision du P. L. U. arrêté à l'examen de la Commission Territoriale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de Corse (CTPENAF) ;
- De mettre à la disposition du Public le dossier de Révision du P. L. U. tel qu'arrêté par le Conseil Municipal ;
- D'afficher et de publier la présente délibération :
 - ✓ Affichage durant un mois en Mairie.

✚ **Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h30.**

Corte, le 08 avril 2024

Le Maire

Dr. Xavier POLI



La Secrétaire de Séance

M. Marc-Marie GUGLIELMI